

## Êtes-vous une personne en situation de handicap ? Est-il déjà arrivé que quelqu'un profite de vous ou vous inflige des blessures ou des mauvais traitements ?



Si tel est le cas, peut-être souhaitez-vous recevoir un soutien émotionnel. Vous pouvez bénéficier d'un soutien gratuit, indépendant et confidentiel.

### Soutien émotionnel

Pour recevoir un soutien émotionnel, contactez le Service national de conseil et d'orientation (le *National Counselling and Referral Service*) pour parler à un conseiller.

Un conseiller pourra :

- vous apporter un soutien face à vos émotions, dans un espace totalement sûr et confidentiel ;
- vous aider à parler d'un problème ou d'un thème particulier ;
- discuter de l'impact qu'a eu sur vous la Commission d'enquête sur la violence, la maltraitance, la négligence et l'exploitation des personnes en situation de handicap (la *Disability Royal Commission*) ;

- vous suggérer d'autres aides pratiques dont vous pouvez bénéficier.

Si vous souhaitez recevoir un soutien émotionnel en personne, au téléphone, ou planifier une séance plus longue, d'autres services de conseil sont disponibles.

Ce soutien est également proposé aux membres de la famille, aux aidants et aux personnes qui soutiennent celles en situation de handicap et qui ont subi des violences, des mauvais traitements, des actes de négligence ou toute forme d'exploitation.

***Faites-vous aider.***

### Comment bénéficier d'un soutien ?

Contactez le Service national de conseil et d'orientation au **1800 421 468** ou au **02 6146 1468**.

Rendez-vous sur notre site Web à l'adresse **[dss.gov.au/disability-royal-commission-support](https://dss.gov.au/disability-royal-commission-support)** pour de plus amples informations.

**Si vous subissez actuellement des violences ou des mauvais traitements, sous quelque forme que ce soit, ou si vous vous inquiétez pour votre sécurité, appelez la police au 000.**

## Accessibilité

Des informations complémentaires sur le soutien émotionnel sont disponibles en ligne dans plusieurs langues et dans des formats accessibles tels que Easy Read et Auslan à l'adresse suivante : **[dss.gov.au/disability-royal-commission-support](https://dss.gov.au/disability-royal-commission-support)**

Les personnes sourdes, malentendantes et qui souffrent de troubles de la parole peuvent nous contacter par le biais du National Relay Service au **133 677**.

Pour bénéficier d'un soutien dans une autre langue que l'anglais, vous pouvez utiliser le service de traduction et d'interprétation Translating and Interpreting Service (TIS National) gratuitement :

- en appelant le Service national de conseil et d'orientation au **1800 421 468** et en demandant au conseiller d'organiser les services d'un interprète ; ou
- en appelant TIS au **131 450** et en demandant à être mis en relation avec le Service national de conseil et d'orientation au **1800 421 468**.



***Faites-vous aider.***



**Australian Government**

